

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 12 JUL. 2023

OBJET :

Sollicitation du fonds de concours
intercommunal « transitions » : projet Espace
Jeunes et multimédia

Nombre de conseillers :

En exercice : 29

Votants : 23

N° 2023.07.06

L'an deux mille vingt-trois, le dix juillet, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 04 juillet 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire. Madame Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance.

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Dan VILLIOT, Thierry SANCHEZ, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Nathalie MANTONNIER (pouvoir à L. MANTONNIER), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F FAURE), Emmanuel DELPONT (pouvoir à F. DAMBRINE)

ABSENTS : Dullio NOVARO, Sébastien CHEYNEL, Fabien PLANET, Matthieu NIVOT, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Anne-Lise VIALON, Adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Sports, informe le Conseil Municipal que dans le cadre du projet de création d'un Espace Jeunes et multimédia au Centre Social Martin Luther King, la commune souhaite solliciter le Fond de Concours Transition de la CCVD à hauteur de 8 295 €.

Descriptif sommaire du projet :

La commune de Livron-sur-Drôme souhaite réaliser en tant que maître d'ouvrage, un espace polyvalent et modulable afin d'y accueillir différentes fonctions et publics dans le cadre du développement du nouveau Centre social.

Il aura pour objectifs de :

- Favoriser l'émergence de projets des jeunes
- Créer du lien entre les générations, avec comme vecteur le multimédia
- Favoriser l'autonomie des personnes en difficultés avec les outils numériques.
- Renforcer le lien et la cohésion social entre les habitants
- Soutenir les familles dans l'éducation aux numériques de leurs enfants.

Cet espace comprendrait :

- Un foyer d'accueil jeunes
- Une salle multimédia polyvalente pour des ateliers d'initiation numérique intergénérationnels
- Une Web télé
- Un espace de bureau tampon partagé avec des partenaires (TZCLD, CIDFF, Diaconat, etc)

Le calendrier prévisionnel de réalisation est le suivant

- Date de démarrage envisagée : Août 2023
- Durée prévue des travaux : Mi-septembre 2023

La Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) a mis en place un fonds de concours destiné à soutenir les projets des communes membres participant à leur engagement dans les « transitions », qu'elles soient environnementales, sociales, économiques ou numériques mais ne relevant pas d'une compétence communautaire. Chaque commune portant un projet peut ainsi mobiliser ce fonds pour un montant global maximum de 34 482 €, mobilisable sur plusieurs projets au besoin.

Le projet Espace Jeunes et multimédia participe à ces transitions, ne relève pas de compétences exercées par la CCVD et ne porte pas atteinte à l'environnement. C'est pourquoi, la commune de Livron-sur-Drôme sollicite la mobilisation du Fonds de concours « Transition » à hauteur de 8 295 €.

Le plan de financement est le suivant :

	DEPENSES		RECETTES		
	Dépenses	Montant	Financier	Montant	Taux
OPERATION	Licences logiciels	550 €	Fond de concours Transition CCVD	8 295 €	50 %
	Matériel informatique et web télé	7 500 €	Autofinancement	8 295 €	50 %
	Mobilier	2 240 €			
	Travaux isolation phonique	3 300 €			
	Matériel pour ateliers numériques	3 000 €			
	Total des dépenses	16 590 €	Total des recettes	16 590 €	100 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- **SOLLICITE** la mobilisation du Fond de concours « Transitions » pour un montant de 8 295 € auprès de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) ;
- **DIT** que ce projet est inscrit au BP 2023 ;

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le 12 JUIL. 2023

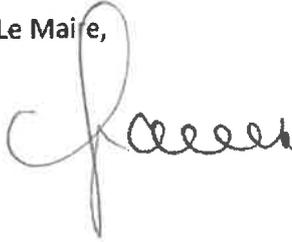
SLOW

ID : 026-212601652-20230710-DELIB20230706-DE

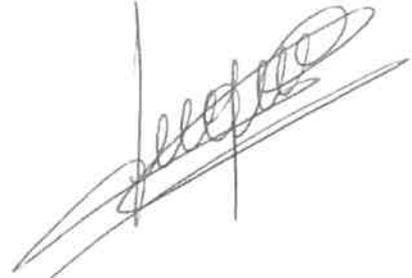
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



La secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

12 JUIL. 2023